

Le contournement du Puy-en-Velay est désormais ouvert et accessible. Ainsi, les usagers de la RN 88 peuvent emprunter ses 9,4 km et ce jusqu'à 110 km/h. Cela permet d'éviter de voir 12.000 à 15.000 véhicules par jour, et jusqu'à 40.000, passer par le centre-ville. Le projet était attendu depuis plus de 30 ans, déclaré d'utilité publique depuis 2001. Il a été financé par l'Etat, pour 146,50 M€, le [DEPARTEMENT DE LA HAUTE LOIRE](#) / T : 04.71.07.41.76 pour 23,17 M€, la [REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES](#) pour 17,17 M€, la [COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY](#) / T : 04.71.09.55.53 pour 7,16 M€, ce qui représente un total de 194 M€. 40 % du budget a été confié à des entreprises locales.